

FEM-8 Villes durables – Comité de coordination du programme

PROJET DE VERDISSEMENT DU GRAND NOKOUÉ (PVGN)

- **Pays** : Bénin
- **Agence du FEM** : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
- **Entité d'exécution** : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT)

Présentation du projet

Objectif : Renforcer la résilience urbaine par la restauration des écosystèmes et une mobilité inclusive à faible émission de carbone.

- **Composante 1 :** Gouvernance et planification : Elaborer le plan directeur régional de verdissement, actualiser les 5 plans locaux d'urbanisme, déployer des incitations fiscales vertes et un tableau de bord GeoNode. Former 200 agents, dont au moins 40 % de femmes.
- **Composante 2 :** Infrastructures vertes et bleues : restaurer et connecter environ 2 000 ha, avec 4 parcs, 17 corridors écologiques et 2 km d'aménagements riverains. Créer un centre de compost/biochar et 10 comités de cogestion, soit 2 par commune.

Présentation du projet

- **Composante 3 :** Mobilité inclusive et bas carbone : Déployer des taxis électriques avec recharge de batteries et des lignes de bateaux-bus électriques, desservies par 6 embarcadères. Intégrer la sécurité des services et un mécanisme de plaintes sensible au genre.
- **Composante 4 :** Connaissances et réplication : Préparer des feuilles de route et études de préfaisabilité, produire au moins 15 supports de connaissance et organiser des échanges entre villes et des apprentissages Sud-Sud.

Présentation du projet

FINANCEMENT – DURÉE – COMMUNE BÉNÉFICIAIRE

1. Financement : Le coût total dudit Projet est de 81 598 461 USD. La participation du FEM est de 7 139 449 USD, sous forme de Don. Le cofinancement s'élève à 74 459 012 USD et provient de la valorisation des investissements de la BOAD dans le cadre du Programme d'assainissement pluvial de Cotonou (Phase 1 et 2).

2. Durée prévue : 60 mois.

3. Communes Bénéficiaire: Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Porto-Novo et Ouidah.

État de préparation et de mise en œuvre

Date clé :

- ❖ Lancement le 28 janvier 2025
- ❖ Atelier de validation le 14 juillet 2025.
- ❖ Niveau d'avancement :
 - Programme de Verdissement du Grand Nokoué :
 - ✓ Etude de faisabilité globale du programme achevée
 - ✓ Etude APS/APD de la composante Aménagement des couloirs d'eau et bassin (PACEB) en cours d'instruction par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)
 - ✓ Mise à jour des études EIES et PAR du PACEB en cours

État de préparation et de mise en œuvre

- Projet de Mobilité Urbaine Durable du Grand Nokoué (PMUD-GN):
 - ✓ Consultation pour la sélection du cabinet pour les études APS/APD/EIES/PAR en cours
 - ✓ Phase pilote de l'électrification des taxi-motos en cours
- Projet de construction de la pépinière du Grand Nokoué à Ouidah
 - ✓ Travaux de génie civil en cours et avancé à 50 %
 - ✓ Travaux partie verte en cours et avancé à 25%

État de préparation et de mise en œuvre

- Projet de construction de centre de transfert de déchet et de tri/valorisation à Akogbato (Cotonou)
 - ✓ Entreprise de travaux de génie civil recruté
 - ✓ Installation de chantier en cours
 - ✓ Revue technique des études demandé par les bailleurs (BEI/BERD) en cours.
 - ✓ Redémarrage des travaux prévus pour novembre 2026

Priorités des 6 à 12 prochains mois

Calendrier proposé, à compter de l'entrée en vigueur (M0).

- M0–M3 : Rendre l'appropriation du projet par l'unité de coordination effective et valider le plan de travail
- M0–M6 : Etablir les données de référence, préciser les sites prioritaires et lancer les recrutements subséquents
- M6–M12 : Préparer les premiers investissements verts et bleus avec leurs modèles d'exploitation et d'entretien.

Priorités des 6 à 12 prochains mois pour la mobilité

- Le lancement et la poursuite des réformes institutionnelles et réglementaires du secteur de la mobilité urbaine
- La mise en œuvre des actions de sécurité routière et de sécurité
- le démarrage des études prioritaires d'infrastructures urbaines et de transport (Rue 200-7bis2, ATC-mobilité, Ponts de Ganhi et de Djonou, PCRT/SLT, etc)
- La réalisation des études structurantes nécessaires à la prise de décision et à la préparation des investissements
- La sécurisation technique, sociale et environnementale des infrastructures à travers des études préalables intégrées et PAR conforme
- Le déploiement du programme pilote d'électrification des motos-taxis

Principaux défis

Défi anticipé	Réponse / appui proposé
Coordination institutionnelle	Articuler les cinq communes, le PAPC, la mobilité et les déchets.
Capacités techniques	Former les équipes aux solutions fondées sur la nature et au suivi.
Pérennité financière	Préciser les recettes et le partage des coûts d'entretien.
Cadre réglementaire	Harmoniser le zonage et protéger les corridors écologiques.
Sauvegardes et inclusion	Sécuriser les sites et l'accès des femmes et des jeunes.

Appui attendu de la GPSC et des partenaires

- **Assistance technique** : expertise en solutions fondées sur la nature, conception hydrologique et suivi des résultats via GeoNode.
- **Apprentissage entre pairs** : échanges avec des villes lagunaires sur la cogestion des espaces verts et l'entretien durable.
- **Financement et secteur privé** : appui aux modèles de partenariat pour l'écomobilité et la valorisation des déchets organiques.
- **Approche à partager** : associer verdissement, mobilité électrique et économie circulaire dans une même métropole.